



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

12 avril 2018

18e journée de formation des RCCI et des RCSI : l'AMF publie les contenus diffusés lors de cette journée

Rendez-vous annuel des professionnels de la conformité, la 18e journée de formation des RCCI et des RCSI organisée par l'AMF a eu lieu le 20 mars dernier. Au programme cette année : l'actualité réglementaire, les priorités de contrôles 2018 ou encore les enseignements tirés des sanctions. Mais aussi l'intervention de la députée et membre de la Commission des Finances de l'Assemblée nationale, Amélie de Montchalin. Retrouvez ici les vidéos et supports pédagogiques de cette journée.

Une matinée marquée par les interventions de Robert Ophèle et d'Amélie de Montchalin

Robert Ophèle, président de l'AMF, a accueilli les 740 participants en insistant sur le fait qu'une place financière n'est attractive que lorsqu'elle a un haut niveau de conformité. Il a rappelé que le souhait de l'AMF était d'aider les responsables de la conformité à remplir leurs missions. Et c'est dans cet état d'esprit que les équipes de l'AMF ont passé en revue les sujets incontournables du moment pour les RCCI et RCSI : Brexit, finance durable, MIF 2, PRIIPs, déclaration des incidents, etc.

La députée et membre de la Commission des Finances de l'Assemblée nationale, Amélie de Montchalin, s'est ensuite exprimée devant les participants, appelant à ce que « que la finance soit pour la France et pour le monde, un outil de la transformation de notre économie ».

Enfin, les priorités de contrôles de l'AMF pour 2018 ont été présentées et la présidente de la Commission des sanctions, Marie-Hélène Tric, le président de la 2ème section, Jean Gaeremynck, et la directrice des affaires juridiques, Anne Maréchal, ont évoqué les enseignements à tirer des sanctions et des transactions de l'année écoulée.



Trois ateliers pour approfondir les sujets du moment

La formation s'est poursuivie avec la tenue de trois ateliers permettant aux participants d'approfondir leurs connaissances sur l'un des thèmes suivants :

- Atelier 1 sur l'évolution du métier de responsable Conformité à l'ère du numérique
- Atelier 2 sur les évolutions de la gestion d'actifs : Fonds monétaires (MMF), Titrisation, Organismes de financement spécialisé (OFS) et Benchmark
- Atelier 3 sur MIF 2 : retour sur les trois premiers mois d'expérience

En savoir plus

18e journée de formation des RCCI et des RCSI – Vidéos des interventions de la matinée

18e journée de formation des RCCI et des RCSI - Discours d'Amélie de Montchalin, députée, membre de la Commission des Finances, de l'Économie générale et du Contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale - 20 mars 2018

18e journée de formation des RCCI et des RCSI – Support pédagogique du panorama des sujets en cours

18e journée de formation des RCCI et des RCSI – Support pédagogique des priorités de contrôles de l'AMF en 2018

18e journée de formation des RCCI et des RCSI – Support pédagogique de l'atelier 1 consacré à l'évolution du métier de responsable Conformité à l'ère du numérique

18e journée de formation des RCCI et des RCSI – Support pédagogique de l'atelier

↳ 2 sur le règlement Titrisation et les fonds de dette

18e journée de formation des RCCI et des RCSI – Support pédagogique de l'atelier

↳ 2 sur le règlement sur les Fonds monétaires (MMF)

18e journée de formation des RCCI et des RCSI – Support pédagogique de l'atelier

↳ 2 sur le règlement Benchmark

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

COMMUNIQUÉ AMF

SUPERVISION

23 mai 2022

L'AMF publie la synthèse de ses constats sur les coûts et frais des OPCVM commercialisés auprès des particuliers



ACCORD MULTILATÉRAL

SUPERVISION

27 avril 2022

Accord-cadre du Crisis Management Group (CMG) de la chambre de compensation américaine Options Clearing Corporation (OCC)



COMMUNIQUÉ AMF

SUPERVISION

13 avril 2022

L'AMF publie la synthèse de ses contrôles SPOT sur la transparence post-négociation sur le marché obligataire



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :

Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02